

6- Election d'un délégué et suppléants pour l'élection des sénateurs

Les conseils municipaux doivent se réunir pour procéder à la désignation des délégués et des suppléants pour élire les sénateurs le 27 septembre 2020. Le nombre de délégués titulaires et le nombre de suppléants par commune est fixé par un arrêté préfectoral du 30 juin 2020. La commune de Mostuéjols doit élire un délégué titulaire et trois délégués suppléants, par un vote à bulletin secret.

Le bureau électoral est composé des deux membres les plus jeunes et des deux membres les plus âgés, soit : Christine Bedel, Jean-François Dumas, Corinne Aubertin, Véronique Chillon

Sont élus à l'issue du scrutin :

Délégué titulaire : Christine Bedel

Délégués suppléants : Jean-François Dumas, Bernard Graille, Véronique Chillon

7-Départ des locataires dans les appartements et locaux communaux

La locataire d'un des appartements situés au-dessus de la mairie quitte son logement fin Août 2020. Il est proposé au conseil de lui accorder une remise du montant de son préavis d'un mois.

Nous avons reçu par courrier une demande de location de ce même appartement à partir de début Octobre. Madame le Maire donne lecture de son courrier et propose au conseil d'accéder à sa demande.

La locataire du local situé rue Droite dans le village de Mostuéjols, souhaite quitter ce local à partir de fin Août. Suite à sa demande, il est proposé au conseil une remise de son préavis de deux mois.

Le locataire du « Snack de la Via » à Liaucous demande le report de son échéance de loyer d'un mois, ce qui reporterait la première échéance à mi-août, et la seconde échéance à mi-septembre.

Dans le contexte difficile de crise sanitaire et sociale liée au COVID19, madame le Maire propose aux membres du conseil d'accepter ces propositions, afin d'aider les personnes confrontées à une baisse conséquente de revenus.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

8- Report de paiement d'une facture d'eau

Dans ce même contexte de crise sanitaire et sociale liée au COVID19, aggravée par le sinistre consécutif à la crue du Tarn du 12 Juin 2020, le camping de l'Aubigue demande un report de paiement de sa facture d'eau (facture d'acompte du 24/04/2020, N°2020-002-000304), jusqu'en septembre 2020.

Proposition adoptée à l'unanimité.

9- Transfert des charges à la communauté de commune

La commission locale de transfert de charges de la Communauté de Commune Millau Grands Causses s'est réunie le 18 juin 2020 afin préciser le montant de la dotation de compensation attribuée à chaque commune, sur la base du principe de neutralité budgétaire.

Au vu des conclusions du rapport, le calcul des charges transférées à la communauté de commune aboutissent à l'attribution d'une dotation de compensation pour la commune de Mostuéjols de 7291.43 €.

Il est proposé au conseil d'adopter ce calcul et le montant de la dotation de compensation pour l'année 2020.

10 Désignation d'un délégué élu à la défense.

Conformément à la circulaire du secrétariat d'Etat à la Défense, il doit être procédé à la mise en place d'un correspondant défense au sein de la commune. L'élu désigné par le conseil municipal sera l'interlocuteur privilégié du département sur les questions de défense, en relation étroite avec la délégation militaire départementale.

Bernard Graille est proposé comme correspondant défense.

Adopté à l'unanimité

11-Questions diverses

- Pour répondre au service de fiscalité directe locale, le conseil municipal doit procéder au vote des taux et produits de fiscalité directe : après délibération, le conseil municipal décide de conserver les mêmes taux en 2020 que ceux de 2019.
- En 2020, la commune a adhéré à Aveyron Culture. Il convient de déléguer un membre du conseil pour représenter la commune à l'assemblée générale. Eric Trannois est proposé et désigné.
- Présentation du devis du Parc Naturel Régional des Grands Causses pour un suivi hydrométrique de la source de Troulhas pendant un an : 1447.52 €.
- Un élu correspondant à la sécurité routière est nommé : Corinne Aubertin
- L'ADPCM propose au conseil d'effectuer des travaux d'entretien des églises classées de la commune : deux prestations sont envisagées pour l'année 2020, les devis suivants sont présentés au conseil :
 - Notre Dame des Champs : Reprise de zones très dégradées du dallage de l'église par endroits : 1090.00 €
 - Saint Sauveur de Liaucous : Dépose d'une partie de l'enduit ciment à l'intérieur de l'église Saint Sauveur de Liaucous : 1680.00 €

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h20.